



L'Insee a dévoilé ce jeudi matin les chiffres de l'inflation en France, qui accélère encore, à 4,5% sur un an en mars, après avoir atteint 3,6% sur un an en février. Entre autres, les prix de l'énergie continuent à flamber et s'affichent en hausse de 28,9% par rapport à mars 2021.

Les augmentations de prix s'intensifient alors que la valeur du point en MSA est bloquée depuis septembre 2017.

Sur 5 ans les employés et cadres de la MSA ont perdu près de 10% de pouvoir d'achat et cela ne fait que s'amplifier.

Malgré cette perte énorme de pouvoir d'achat, la FNEMSA a refusé toute augmentation de la valeur du point lors de la CPPNI du 30 mars 2022.

Rien ne peut justifier une telle injustice !!!

Bien au contraire, depuis des années les employés et cadres font face, assument les tâches qui leur incombent dans des conditions de plus en plus difficiles.

Pendant des années de spécialisations, mutualisations, réorganisations à répétition les salariés ont assumé toutes les transformations demandées.

Pendant les 2 ans de crise Covid, en mode dégradé, le travail a été effectué, ce que les directions reconnaissent unanimement.

Les belles paroles ne suffisent pas pour remplir le frigo ou le réservoir, payer les factures !

Pour la CGT, le travail des employés et cadres exige le maintien de leur pouvoir d'achat et même plus car la charge de travail augmente, les compétences également.

Pour la CGT, le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 5 ans s'impose !

**L'AUGMENTATION DES SALAIRES, C'EST MAINTENANT !
POUR LA CGT, EN MSA, C'EST 10% !**